

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION  
ET DES FINANCES  
SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES  
ET DE L'ORIENTATION

## DEMANDE PRÉLIMINAIRE DE SUBVENTION

### FONCTIONNEMENT DES CENTRES D'APPRENTISSAGE, FILIÈRE TECHNIQUE

#### DESCRIPTION

Profession-s concernée-s	
Année scolaire concernée	

#### REQUÉRENT·E

Nom de l'organisation			
Nom et prénom de la personne de contact		Mme <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>
Adresse			
Complément d'adresse			
NPA / localité			
Contact	Tél. :	Mobile :	
Courriel			
Coordonnées bancaires	N° IBAN		
	Nom de la banque		
	Titulaire du compte		

#### DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- Budget détaillé basé sur l'année scolaire précédente et adapté en fonction de l'évolution des effectifs, indiquant :
  - Charges salariales des formateur·trice-s ainsi que le nombre d'EPT
  - Frais de locaux et de matière
  - Éventuelles autres subventions perçues
- Les effectifs prévus des apprenti-es pour l'année scolaire considérée ;
- Liste des formateur·trice-s à la pratique ;
- Copie du diplôme de formateur·trice à la pratique au sens de l'article 45 de l'OFPr pour le formateur / la formatrice de référence du centre d'apprentissage
- Copie du diplôme de formateur·trice à la pratique au sens de l'article 44 de l'OFPr de l'équipe de formation du centre d'apprentissage
- Si une partie de la formation pratique professionnelle est effectuée auprès d'un-e autre institution/organisation/centre de formation, copie de la convention conclue avec l'institution/organisation/centre de formation. La convention doit préciser la part de formation pratique assumée par l'institution/organisation/centre, au sens de l'article 19, lettre c RFAPP.



---

Le-la soussigné-e certifie, par sa signature, l'exactitude des données fournies sur ce document et ses annexes.

Lieu et date :

Signature et tampon

---